N° 26 — CXXIVme Année | Un numéro: 5 centimes | Jeudi 31 Janvier 1889.

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

ET DU

VIGNOBLE NEUCHATELOIS

RÉSUMÉ DES NOUVELLES

RÉDACTION : 3, Temple-Neuf, 3

Les lettres non affranchies anonymes ne sont pas acceptées.
On s'abonne à toute époque.

BUREAUX : 3, Temple-Neuf, 3

Les annonces reçues avant 4 heures du soir, paraissent dans le numéro du lendemain.

Journal d'annonces paraissant tous les jours, excepté le Dimanche

LES PRINCIPALES AGENCES DE PUBLICITÉ, SUISSES ET ÉTRANGÈRES, SONT AUTORISÉES A RECEVOIR LES ANNONCES POUR CETTE FEUILLE

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois
La feuille prise au bureau	8 —	4 50	2 25
» rendue franco	10 —	5 50	2 75
Union postale, par 1 numéro	24 —	12 50	6 50
» par 2 numéros	18 —	9 50	5 —

Abonnement pris aux bureaux de poste, 10 centimes en sus.

CHEMINS DE FER

DÉPARTS POUR								ARRIVÉES DE
4 45	7 38	8 55	10 58	2 20	3 41	5 15	7 28	BIENNE
4 40	7 10	11 22	11 55	4 12		7 37		LAUSANNE
7 45	11 45	1 —	5 23	7 50		—		PONTARLIER
—	8 25	11 26	—	4 26	7 57			LOCLE

ARRIVÉES DE							
7 08	7 38	10 25	11 13	1 58	3 57	5 15	7 25	10 15	—
7 30	10 40	1 25	3 36	6 30	7 22	10 10			
8 03	10 28	3 17	—	7 05	11 —				
7 05	10 47	8 27	7 18	—	—				

BATEAUX A VAPEUR

8 40	4 10	—	MORAT	8 25	3 45	—
—	8 35	— 4 15	ESTAVAYER	8 25	—	3 05 —

ANNONCES

CANTONALES		NON CANTONALES	
De 1 à 3 lignes	0 50	La ligne ou son espace	0 15
» 4 à 5 »	0 65		
» 6 à 7 »	0 75	Réclames	0 25
» 8 lignes et au delà, la ligne	0 10	Avis mortuaire, minimum	2 —
Répétition	0 8	Adresse au bureau	0 50

Annonce tardive et lettres noires, 5 centimes la ligne de surcharge. Encadrement, 50 centimes en plus.
Dans la règle, les annonces se paient d'avance ou par remboursement

Bulletin météorologique. — Janvier

Les observations se font à 7 h., 1 h. et 9 heures

OBSERVATOIRE DE NEUCHATEL

JOURS	Tempér. en degrés cent. MOYENNE	MINIMUM	MAXIMUM	Baromètre MOYENNE	Eau tombée	Vent domin. DIR.	FORCE	ÉTAT DU CIEL
29	— 2.4	— 3.6	— 0.4	726.1		NO	faibl.	nua.

Brouillard en bas Chaumont et sur le lac le matin. Soleil visible par moments dans la matinée. Le ciel se découvre vers 7 heures du soir.

OBSERVATOIRE DE CHAUMONT

28	— 2.3	— 7.5	+ 2.4	675.2		var.	faibl.	clair
29	+ 4.0	— 2.5	+ 8.8	669.8		O	moy.	»

Du 28. Alpes visibles au-dessus de la mer de brouillard couvrant le lac. Soleil tout le jour.

Du 29. Alpes visibles. Brouillard sur le lac jusqu'à 3 heures. Soleil par moments. Vent très fort depuis 7 heures du soir.

NIVEAU DU LAC :

Du 31 janvier (7 heures du m.) : 428 m. 935

PUBLICATIONS COMMUNALES

Commune de Neuchâtel

Ensuite du décès du titulaire actuel, le poste de **préposé aux inhumations** est mis au concours. Les postulants devront remettre, personnellement, leurs offres de services avec pièces à l'appui, à la Direction de Police, jusqu'au 7 février prochain.

Neuchâtel, le 29 janvier 1889.

Le directeur de police,
BENOIT.

VENTES PAR VOIE D'ENCHÈRES

On vendra, par voie d'enchères publiques, **samedi 2 février 1889, à 2 heures après midi,** à l'entrepôt cour de la Balance : un potager en fer neuf.

Neuchâtel, le 23 janvier 1889.

Greffe de paix.

Vente de bois

Lundi 4 février 1888, la Commune de Bôle vendra par voie d'enchères publiques et contre argent comptant, les bois suivants, situés dans sa forêt des Bois Devant :

60 stères sapin,
15 tas de branches,
1 lot de dépouilles.

Rendez-vous, à 9 heures du matin, au passage à niveau de Bôle.

Bôle, le 28 janvier 1889.

Conseil Communal.

On vendra, par voie d'enchères publiques, *lundi 4 février 1889, dès 9 heures du matin,* dans le magasin au rez-de-chaussée de la maison n° 3 rue du Coq d'Inde et Promenade Noire :

2 lits complets, bois noyer (un Louis XV), 2 lits en fer, 2 matelas, 1 chaise-longue ; 2 canapés, 2 divans, 10 chaises dont 4 fantaisie, 4 fauteuils, ces meubles non garnis ; 1 chaise de malade, 2 chaises de piano, chaises cannées et placets en paille ; *1 grand lavabo avec marbre,* 2 petits lavabos, *1 armoire Louis XV, 1 commode, 1 table antique,* 1 table ronde, 1 table de nuit, 1 tapis de pied et environ *100 kilos de cuir.*

Neuchâtel, le 23 janvier 1889.

Greffe de paix.

ANNONCES DE VENTE

A vendre quelques

BONNES MEULES

de différentes dimensions, chez

H. LUTHI, coutelier,
rue du Temple-Neuf 15.

A vendre plusieurs **canaris.** S'adr. rue du Château n° 9.

LAIT

Le public est informé qu'à partir du 1er février on vendra du **lait de 1re qualité,** rendu à domicile, provenant de la Prise Imer. S'adresser à Mme Robert, faubourg de l'Hôpital 30. — Se recommande.

Confiserie - Pâtisserie

Glukher-Gaberel

7 bis, Faubourg de l'Hôpital, 7 bis

TOUS LES JOURS :

Meringues & Vacherins

Cornets à la Crême

à 70 cent. la douzaine.

Grand choix de jolies pâtisseries

Pâtés froids de toutes grandeurs

GIBIER

Perdrix blanches	la pièce	Fr. 2 —
Perdreaux gris	»	» 2 50
Coqs de Bruyère	»	» 4 —
Poules de Bruyère	»	» 3 50

MARÉE

Merlans	la livre	60 cts.
Aigrefins	»	70 »
Cabliau (morue fraîche)	»	70 »
Carelets	»	70 »
Raies	»	80 »
Rougets	»	1.80

Crevettes roses

Soles du Nord

Salades pommées

20 centimes la tête

Au magasin de comestibles

Charles SEINET

rue des Epancheurs 8.

PLUM-CAKE

Ce gâteau anglais, si apprécié pour prendre avec le café, thé, vin, etc., se trouve toujours frais chez

GLUKHER-GABEREL, confiseur

VENTE DE BOIS DE SERVICE

LA COMMUNE DE NEUCHATEL

offre à vendre, par voie de soumission et aux conditions habituelles de ses enchères, les bois suivants, sapin et chêne, situés dans sa forêt de Chaumont sur Neuchâtel :

			Lgr.	D. moy.	Ms.	
I.	66 billons	**sapin**	4 et 5,40	41	41,64	à nouv. voie Montrosey, 3 bornes, Pte Vy.
II.	23 merrains	»	13 à 20	22	12,80	» » » » »
III.	86 billons	»	4 et 5,40	43	69,89	Grand'route, Chemin de la Soif.
IV.	15 merrains	»	9 à 19	24	9,39	» » »
V.	10 billons	»	5,40	35	5,29	Pierre-à-Bot.
VI.	17 merrains	»	12 à 17	21	8,88	»
VII.	17 billons	»	4 et 5,40	35	8,51	Saumon Closel, Prison aux vaches.
VIII.	11 merrains	»	12 à 17	21	5,65	» »
IX.	24 billons	»	4 et 5,40	39	15,77	Chemin au coq.
X.	32 »	»	4 et 5,40	35	16,87	Chable aux raves, Vy aux ânes.
XI.	12 merrains	»	10 à 16	22	5,98	»
XII.	53 »	»	10 à 18	21	25,82	Chemin Paul Etienne.
XIII.	106 billons	»	4 et 5,40	35	56,80	» » »
XIV.	83 »	»	4 et 5,40	42	64,10	» Planche du pont.
XV.	19 merrains	»	11 à 20	21	10,80	» » et Chemin de paille.
XVI.	63 billons	»	4 et 5,40	38	39,03	» » » » »
XVII.	24 pièces	**chêne**	4 à 8	29	9,93	Pierre-à-Bot, Saumont Closel, route de Valangin, Sentier Marion.
XVIII.	1 pièce	»	6	28	0,37	Vy aux ânes.
XIX.	12 pièces	»	3 à 7	31	4,63	Valangines.

Ces bois se trouvent aux bords de bons chemins, les diamètres sont mesurés sous l'écorce. — Pour visiter ces bois, s'adresser aux gardes-forestiers Renaud au Plan, et Jaquet à Champ Monsieur.

La Direction des Finances de la Commune recevra les offres jusqu'au **12 février 1889.**

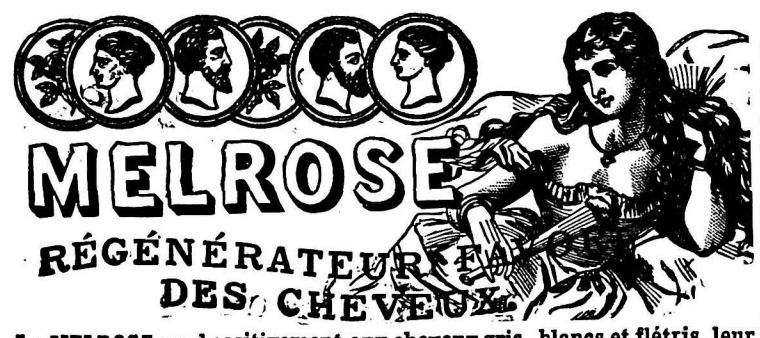

MELROSE

RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

Se trouve à Neuchâtel chez HEDIGER, coiffeur, et chez J. KELLER, coiffeur.

Le MELROSE rend positivement aux cheveux gris, blancs et flétris, leur couleur de première jeunesse. Se vend en flacons de deux grandeurs à des prix très modiques. Se trouve chez les Coiffeurs et Parfumeurs, 92, Bd Sébastopol, Paris.

IVROGNERIE [redacted] ATTESTATION

Le malade a été guéri à son insu, grâce à votre traitement par correspondance et vos remèdes inoffensifs. Il peut encore boire un verre, mais la tendance à boire trop s'est tout à fait perdue. Vevey, septembre 1888. Jean FREY. — La moitié des frais après guérison. Attestations, prospectus, questionnaire gratuits. S'adresser à l'*Etablissement pour la guérison de l'ivrognerie, à Glaris.* [redacted]

M. BERNARD JACOT-MATTHEY, du Locle,

annonce au public, ainsi qu'à ses connaissances de Neuchâtel, que ses

Vins fins et cognac du Cap de Bonne-Espérance

sont en dépôt chez son représentant,

M. J.-Fr. JACOT, magasin de denrées coloniales, Neuchâtel.

FORMULAIRES DE BAIL A LOYER

rediges d'après le Code fédéral des obligations

Nouvelle édition

grand et petit formats. Prix : 20 centimes.

En vente au bureau de ce journal.

BIJOUTERIE HORLOGERIE ORFÈVRERIE
Beau choix dans tous les genres

Ancienne Maison **JEANJAQUET & Cie.**
Fondée en 1833

A. JOBIN
Successeur
Maison du Grand Hôtel du Lac
NEUCHATEL

ÉPICÉA

Laine et charpie de bois, pour **emballages** soignés, excellente matière pour **matelas, paillasses,** etc.
Elasticité, économie, hygiène.
Gros et détail.

H. REVILLY,
Fahys 29, Neuchâtel.

Dépôt d'échantillons chez M. **Steiner,** sellier, rue des Poteaux 7, Neuchâtel.

VICHY

ADMINISTRATION :
PARIS, 8, boulevard Montmartre, PARIS

GRANDE GRILLE. — Affections lymphatiques, Maladies des voies digestives, Engorgements du foie et de la rate, Obstructions viscérales, Calculs biliaires, etc.
HOPITAL. — Affections des voies digestives, Pesanteur d'estomac, Digestion difficile, Inappétence, Gastralgie, Dyspepsie.
CÉLESTINS. — Affections des reins, de la vessie, Gravelle, Calculs urinaires, Goutte, Diabète, Albuminurie.
HAUTERIVE. — Affections des reins, de la vessie, la Gravelle, les Calculs urinaires, la Goutte, le Diabète, l'Albuminurie.
EXIGER le NOM de la SOURCE sur la CAPSULE.

Dépôt à Neuchâtel : Chez Messieurs **Et. Jordan, A. Bourgeois** et **Ch. Fleischmann,** pharmaciens ; à Fleurier, chez **E. Andreæ,** pharmacien.

MORUE

tous les jours

Belle Morue d'Islande dessalée

Au magasin de comestibles

Charles SEINET

rue des Epancheurs n° 8.

Changement de domicile

J. LESEGRETAIN, faub. du Lac 19, avise son honorable clientèle et le public en général, qu'il a transféré **ses magasins, bureaux et domicile,**

FAUBOURG DU LAC N° 19

Houille et coke pour chauffage.
Anthracite 1re qualité.
Briquettes marque B.
Carbon Natron.
Réduction de prix par livraisons de 1000 kilos et au-dessus.

Matériaux de constructions.

On peut donner les commandes à la boulangerie rue de l'Hôpital n° 9, chez M. F. Gaudard, épicier, et chez Mme Chautems, rue du Château.

A vendre, 800 pieds *bon fumier de vaches,* à 35 centimes le pied, à prendre à la Maison Carrée, à Marin, chez Emile Hauser.

FROMAGE

Emmenthal, gras, à 80 centimes.
» mi-gras, à 65 »
» maigre, à 50 »
Limburger, à 60 »

Chez FREIBURGHAUS, laitier,
rue des Moulins n° 21.

GILETS DE CHASSE

CALEÇONS

CAMISOLES

LAINAGES

SAVOIE-PETITPIERRE

Neuchâtel. — Chaux-de-Fonds.

A vendre quatre porcs maigres. S'adr. Gibraltar 17.

Grand Bazar Parisien

RUE DU BASSIN 6

Reçu un choix complet de

CHARS D'ENFANTS

à ressorts et roues bicycle,

à des prix très avantageux.

Se recommande,

C. BERNARD.

FABRICATION SPÉCIALE SOIGNÉE
POUR LA VENTE AU DETAIL

PRIX MODÉRÉS

GARANTIE

Rhabillages
d'Horlogerie
Bijouterie, Boîtes à musique

GRAND ASSORTIMENT DE MONTRES
en tous genres.

A vendre un **beau et bon chien de garde**, race croisée St-Bernard. S'adr. Rocher 5, plain-pied.

1 Feuilleton de la Feuille d'avis de Neuchâtel

LA VESTE DE NANKIN

Par GUSTAVE GHÈZ

Les jeunes sont avides de martyre.
EDMOND DE GONCOURT

Mes amis me font la grâce de se moquer de moi parce que j'accuse un faible très marqué pour la couleur jaune.

Qu'ils se gaussent de mes goûts, j'en suis fort aise, et le leur permets de bon cœur. C'est tant mieux pour eux d'abord: cela prouve qu'ils jouissent de loisirs qu'ils ne savent comment employer, et il existe un si grand nombre d'êtres minables et penailleux qui travaillent sans répit! — C'est tant mieux pour moi ensuite: cela démontre que je sers de risées à quelques enviables oisifs, — et notre globe contient de telles milliasses d'hommes parfaitement inutiles!

Quoi qu'il en soit, je l'avoue humblement, j'adore la couleur jaune, et pourtant je devrais la détester. Le cœur humain est pétri de contradictions.

J'aime le jaune à cause d'une aventure qui m'est arrivée quand j'avais huit ans. J'aime le nankin surtout... à cause d'une *veste!* Je souligne le mot: prenez-le dans les deux sens.

Ah! cette veste de nankin! Était-elle assez fière de s'épanouir sur mon maigre dos d'enfant chétif!

Avec quelle superbe insolence exhibait-elle son jaune criard, aveuglant, un jaune à faire mourir les peintres de rage et hurler d'angoisse les chiens des rues! Et quel beau, quel grand jour ce fut pour moi que celui où, exauçant enfin mes obsédantes prières, la générosité paternelle m'affubla de ce grotesque vêtement de carnaval, fait selon mes désirs ambitieux sinon artistiques!

Ah! la coquetterie!

Comment ce désir bizarre de posséder une veste de nankin m'avait mordu au cœur? — C'est bien simple. Cherchez l'amour! — A huit ans? L'amour? — Pourquoi pas? Vous verrez tout à l'heure que je parle sans exagération aucune.

Or donc, en ce temps lointain, nous habitions Auxerre.

Je savais lire, écrire et compter, compter mieux qu'aujourd'hui, ma foi! Mon père me voyait déjà la tête décorée du tricorne de Polytechnique... Ainsi!

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas de traité avec M. Calmann-Lévy, éditeur, à Paris.

Caves Samuel CHATENAY

Propriétaire-Encaveur.

Mise en bouteilles de vin blanc sur lies 1888, cru de la ville, parfaitement clair.

Correspondant du Lagerhaus de Lucerne pour les vins d'Italie, sous le contrôle de la Station œnotechnique du gouvernement italien.

Seul concessionnaire pour la Suisse de MM. Balay et Cie, de Bordeaux, maison ancienne de 1er ordre.

ATTENTION

J'informe mon honorable clientèle que dès aujourd'hui j'aurai du **bon beurre frais de table** de première qualité.

Se recommande,

Veuve GUILLET,
rue St-Maurice n° 13.

Malaga doré 1re qualité, d'importation directe. Certificat d'origine à disposition. 1 fr. 50 la bouteille.

Tablettes au jus de réglisse, stomachiques et pectorales. 30 cent. l'once, à la

Pharmacie FLEISCHMANN.

Petite brochure gratis

SUR LES

Savons surfins au Goudron de Norvège et à la Glycérine

excellent contre les engelures, les maladies de la peau, etc.

Dépôt chez J. Eggimann, coiffeur; à l'épicerie Gaudard, au Faubourg, et chez Mlle Lazier, rue de Flandres.

Supériorité indisputable
CACAO SOLUBLE
Marque
SPRÜNGLI
Zürich
CHOCOLAT
en tablettes et en poudre
(O. F. 9830)

Dépôt de Cartes d'échantillons
DE
PAPIERS PEINTS
CHEZ
M. FRITZ VERDAN
Bazar Neuchâtelois

Mme **BIDAUX,** corsetière, prévient les dames de la ville et des environs qu'elle se trouvera à l'**Hôtel du Vaisseau, vendredi et samedi,** 1er et 2 février, où elle recevra les commandes qu'on voudra bien lui remettre pour tout ce qui concerne sa partie.

A vendre ou à échanger contre un plus grand, un potager n° 11 peu usagé, avec ses accessoires. S'adr. à M. Jules Descombes, boulanger, à Valangin.

ON DEMANDE A ACHETER

COFFRE-FORT

On demande à acheter d'occasion un petit **coffre-fort.** Adresser les offres au bureau de la Feuille d'avis, sous les initiales C. G. 135.

APPARTEMENTS A LOUER

A louer 2 ou 3 chambres meublées ou non, avec part à la cuisine. S'adresser rue J.-J. Lallemand 7, 1er étage.

A louer pour St-Jean 1889, à Vieux-Châtel 3, maison Lüder, appartement de 5 chambres, cuisine avec eau, dépendances, jardin si on le désire. S'adr. même maison, rez-de-chaussée.

A LOUER à Hauterive, un petit logement. S'adresser au citoyen Arnold Rossel.

Pour cas imprévu, à louer de suite un appartement de 4 pièces et toutes dépendances. S'adr. faubourg de l'Hôpital 42, 3me étage.

A louer, pour le 24 juin prochain, un joli appartement de 4 à 5 pièces avec belles dépendances, situé au 1er étage de la rue du Môle n° 1. S'adresser à M. F. Verdan-Henry.

A louer de suite, rue de l'Hôpital 13, un logement d'une grande chambre, cuisine, cave et dépendances. S'adresser à Antoine Hotz, père, rue du Bassin 6.

A louer, pour tout de suite, un logement avec rez-de-chaussée, ayant servi jusqu'ici comme boucherie, mais pouvant recevoir toute autre destination. S'adresser à F. Kneubühler, à Auvernier.

A louer de suite un beau logement de 5 chambres et dépendances, rue du Concert 2. S'adresser au magasin du Printemps.

A louer, dès maintenant, Parcs n° 37:

Un logement au rez-de-chaussée, de 4 pièces et dépendances, avec jardin, convenant spécialement à un jardinier qui y trouverait les installations nécessaires et une place bien aménagée.

Un logement de 3 chambres au rez-de-chaussée et un dit de 2 pièces, au 1er étage. Conditions favorables.

S'adresser en l'Etude du notaire Arnold Convert.

A louer pour St-Jean, à Gibraltar, une maison renfermant 4 chambres et dépendances, avec un grand jardin. L'emplacement conviendrait particulièrement à un jardinier. S'adresser pour traiter à l'Etude A. J. Robert, notaire, Escalier du Château 4.

Mais, si savant que je fusse à cette douce époque, je ne pouvais songer à déserter les bancs de bois et les salles d'étude. Je devais encore user bien des manches de lustrine!

Pour apprendre le français, l'histoire sainte, et me perfectionner dans l'art si utile des additions à colonnes démesurément longues, je fus envoyé dans un petit externat tenu par deux vieilles filles, humbles, tranquilles, bonnes comme du pain blanc, qui reportaient sur nous tous leurs instincts de tendresse maternelle.

Pauvres demoiselles Dulorre!

En nous aimant, elles se consolaient de la tristesse de leur foyer solitaire et de l'absence d'une famille, remplaçant la maternité réelle par une maturité apparente, adoptive, dévouée, qui ne leur donnait que les peines sans leur réserver les joies.

Le sourire aux lèvres, la bienveillance dans les yeux, la douceur dans la voix et le pardon indulgent au cœur, elles s'obstinaient à faire mentir le proverbe latin: *Qui benè amat benè castigat*, proverbe que je crois, entre nous, d'une vérité contestable.

Notre pension, mise sous le pieux patronage de sainte Élisabeth, suivait, pour le recrutement et la composition de ses élèves, le système admis dans les salles d'asile. C'était une pension mixte. Je veux dire que, — jusqu'à l'âge de dix ans révolus, — les enfants des deux sexes s'y trouvaient réunis.

En classe, les filles à gauche, les garçons à droite; aux récréations on jouait ensemble et malgré les querelles indispensables, les discussions ardentes où les coups de poing et de pied tiennent lieu d'arguments sans réplique, malgré les pleurs des timides et les grincements de dents des rageurs, le sexe fort et le sexe faible, que des sceptiques chagrins prétendent ennemis nés et d'humeur incompatible, s'entendaient là à merveille.

Je n'étais pas à « Sainte-Élisabeth » depuis huit jours, que je tombais amoureux fou, — ne riez pas! — amoureux de toutes mes forces, amoureux de tout mon petit cœur d'enfant sincère, candide, simple, désintéressé.

Existe-t-il vraiment quelque chose au monde de plus charmeur, de plus absurde et de plus délicieux à la fois que ces naïves passionnettes de l'âge tendre? Plus exquises encore sont-elles que les amours chimériques de la quinzième année.

Elles révèlent la nature: le besoin d'aimer. On aime alors comme on aimera plus tard, sans interroger la raison, selon le cours fatal des choses, mais avec l'inconscience de son amour, l'inexplication de sa préférence.

A louer pour tout de suite un petit logement composé d'une chambre et cuisine avec eau, bien éclairé. S'adresser rue Fleury n° 16, au 1er étage.

A louer, pour St-Jean 1889, un logement au 3me étage, de 4 chambres et dépendances. S'adresser rue du Trésor 7, au second étage.

A louer, pour St-Jean 1889, le 2me étage de la maison pharmacie Bauler, composé de 4 chambres, deux cabinets, cuisine et dépendances. Prix: fr. 730, eau comprise. S'adresser Etude Clerc.

A louer pour Saint-Jean un appartement de 5 pièces, belles dépendances et petit jardin. Industrie n° 6.

A louer, pour le 24 juin 1889, plusieurs appartements de 3 à 5 pièces, dans le centre de la ville et dont un serait même disponible de suite, plus une jolie maison renfermant 11 pièces avec jardin, agréablement située aux abords immédiats.

S'adresser en l'Etude du notaire Guyot, Môle n° 3.

A remettre, pour fin février, un logement de 3 pièces et cuisine, au Rocher n° 30. S'adresser au 1er étage.

A louer, Evole n° 55, une jolie maison de 7 à 8 pièces, avec terrasse et jardin, disponible à partir du 24 juin 1889. Belle situation près du lac et sur la route de Neuchâtel-Serrières. S'adresser en l'Etude du notaire Guyot, Môle n° 3.

A louer, **à Boudry,** au centre de la ville, **un logement** composé de deux chambres, cuisine, cave et galetas.

S'adresser au citoyen **Edouard Barbier,** chez Madame Henriette L'Ecuyer, **à Colombier.**

CHAMBRES A LOUER

Chambre meublée, se chauffant, ruelle DuPeyrou 3.

A louer deux jolies chambres et cabinet non meublés, avec ou sans cuisine. S'adr. Balance 2, au 1er, porte à droite, jusqu'à midi.

A louer, pour de suite, une belle chambre meublée, pour un monsieur rangé. S'adresser au magasin de fleurs, rue du Seyon 30.

Jolie chambre meublée pour un ou deux messieurs. Rue de l'Industrie n° 19.

A louer une chambre bien meublée. Evole n° 3.

A louer une chambre meublée. S'adr. rue du Temple-Neuf n° 7.

LOCATIONS DIVERSES

A AMODIER à Boudevilliers, dès le 20 mars, un pré sous le village, de 12 poses irrigables. S'adresser à l'Etude Guyot, notaire, à Neuchâtel.

A louer, pour la Saint-Jean prochaine, rue Saint-Maurice n° 1, la boucherie avec fumoir et grande cave; eau et gaz au rez-de-chaussée et à la cave.

Cette boucherie est exploitée avec succès depuis six ans par M. Treyvaud. — Belle clientèle assurée.

Logement de 4 chambres et dépendances même maison.

S'adresser à Antoine Hotz, rue du Bassin 6.

A louer, pour la St-Jean, à l'Avenue du Crêt, **deux magasins;** dans la même maison, **trois logements** de trois chambres et dépendances, eau, gaz, balcons. S'adresser à l'Etude Wavre, Palais Rougemont.

ON DEMANDE A LOUER

On demande à louer un appartement très propre, pour y installer une pâtisserie Adresser les offres poste restante 104 B. C., à la Chaux-de-Fonds.

OFFRES DE SERVICES

134 Une personne d'âge moyen, sachant bien cuisiner et faire tous les travaux du ménage, cherche à se placer tout de suite. Bons certificats. Le bureau du journal indiquera.

Une personne d'âge mûr désire se placer comme garde-malade ou pour faire un petit ménage soigné. S'adresser rue des Bercles 5, rez-de-chaussée, à gauche.

Un fille de bonne famille bourgeoise, âgée de 23 ans, parlant allemand et français, cherche une place de femme de chambre ou demoiselle de magasin. Certificats à disposition. Entrée milieu de mars. Adresser les offres à Mademoiselle F. Renggli, Werchlaube, Lucerne.

Une jeune fille cherche à se placer comme cuisinière. S'adr. rue Fleury 8, 1er étage.

☞ Domestiques de confiance sont placés en tout temps par Mme A. Fischer, à Berthoud (Berne).

Un bon charretier, connaissant les chevaux, cherche à se placer comme tel ou comme garçon d'écurie. S'adresser sous initiales C. G., poste restante, Colombier.

Une femme de 22 ans demande des journées, ou à faire des ménages. S'adr. Neubourg 18, au 1er.

Une demoiselle d'Allemagne, parlant un peu le français, cherche de suite une place de bonne pour donner les premiers principes. S'adresser l'après midi, Place d'Armes 3, 1er étage.

DEMANDES DE DOMESTIQUES

On demande, pour de suite, une fille propre et active, sachant faire la cuisine et au courant d'un ménage soigné. S'adr. rue de la Serre n° 2.

C'est ainsi que j'aimais Georgette, mais, hélas! Georgette ne m'aimait pas.

Et je souffrais, allez. Je versais dans les coins de grosses larmes et me torturais la cervelle à inventer des moyens de plaire. — A huit ans comme à trente, vaine recherche, labeur stérile et décevant!

Être le premier aux compositions hebdomadaires, réciter sans faute mes leçons, avoir les meilleures notes, mériter les compliments des demoiselles Dulorre et tenir la plus sage conduite... A quoi bon?... Georgette, la cruelle Georgette, ne dissimulait pas sa préférence pour un grand garçon de neuf ans, paresseux fieffé, turbulent, tapageur, doué d'une intelligence rebelle qui, en revanche, gagnait toutes les courses, lançait adroitement la balle, portait deux gros dictionnaires à bras tendu et distribuait de terribles horions, l'animal!

Lui-même s'était justement surnommé *Met-à-Mort!* Corruption évidente du Matamore cornélien dont il avait ouï parler:

Je te donne le chois de trois ou quatre mors.
Je vay d'un coup de poin te briser comme verre.
Ou t'enfoncer tout vif au centre de la Terre...

Sans en être pulvérisé ni si profondément enseveli, je sus apprécier à mes dépens la puissance... frappante des poings de mon rival.

136 On demande, pour de suite, une domestique sachant faire la cuisine et tous les ouvrages d'un petit ménage. Inutile de se présenter sans de bons certificats. La feuille d'avis indiquera.

130 On demande une fille sachant bien cuire, parlant français et connaissant la tenue d'un ménage soigné. Entrée de suite. Des références sur la moralité sont exigées. S'adr. au bureau d'avis.

On demande pour Montreux

une bonne d'enfants

pas trop jeune, pour soigner 4 enfants de 7 mois à 7 ans. Bonnes références sont exigées. S'adr. sous **H. 229 M.**, à MM. **Haasenstein et Vogler, Montreux.**

124 On demande une cuisinière sachant faire une fine cuisine, pour un grand ménage. Inutile de se présenter sans certificats. Le bureau du journal indiquera.

On demande pour de suite une fille propre et active, sachant faire la cuisine et au courant d'un ménage soigné. S'adr. Faubourg du Château 11.

127 On cherche, dans une famille sans enfants, une jeune personne comme femme de chambre et fille de ménage. Inutile de se présenter sans de bons certificats. La feuille d'avis indiquera.

OFFRES & DEMANDES D'EMPLOI

UN JEUNE SOMMELIER

âgé de 19 ans, désirant apprendre le français, **cherche** une **place**, de préférence dans le canton de Neuchâtel. Il se soumettrait volontiers à n'importe quel travail. S'adresser sous chiffres **C. 228 M.**, à MM. **Haasenstein & Vogler, Montreux.**

Une jeune Allemande

munie d'un brevet supérieur et recommandable sous tous les rapports, cherche à se placer au pair **dans un pensionnat** de Neuchâtel. Elle pourrait enseigner l'allemand, l'anglais, les ouvrages et le dessin et désirerait recevoir en échange des leçons de français. Adresser les demandes case 193, Neuchâtel.

On demande, pour tenir un kiosque à journaux dans une ville de la Suisse française, une personne intelligente et bonne vendeuse, se présentant bien; la place est bien payée. Caution à déposer: 100 francs. S'adr. à la librairie Guyot, à Neuchâtel.

On demande, pour de suite, un ouvrier ou une ouvrière nikeleuse, sachant à fond le travail de la machine. S'adresser à Henri Schwab, à Colombier.

A la même adresse, on demande plusieurs ouvrières garnisseuses de plateaux.

131 **On demande,** pour le 15 février, un jeune **ouvrier boulanger** de 18 à 20 ans, bien au courant du métier. S'adr. au bureau de la feuille.

APPRENTISSAGES

On demande, pour entrer de suite, une jeune fille robuste comme apprentie polisseuse de boîtes argent; elle serait rétribuée de suite. S'adresser chez Mme Zwald, rue du Seyon 15.

OBJETS PERDUS OU TROUVÉS

137 Perdu une petite broche en or, garnie de cheveux, mercredi matin, entre 11 heures et midi et demi, en allant de la rue du Bassin, en montant les Terreaux jusqu'à la première maison à droite, rue de la Serre, et retour par les Chavannes, rue du Seyon, rue de la Treille et enfin rue du Bassin. On promet une récompense à la personne qui la rapportera au bureau de la feuille d'avis.

AVIS DIVERS

Une personne active, bien au courant des travaux de couture pour confection et réparation d'habits d'hommes et d'enfants, cherche du travail, soit en journée, soit à la maison. S'adresser rue du Seyon n° 13, au 2me étage.

LEÇONS D'ANGLAIS à des prix très modérés. S'adresser à Mme SCOTT, de Londres, rue Purry 6, 1er étage. — Références à disposition.

Société neuchâteloise d'Utilité publique

Vendredi 1er février 1889
à 8 heures du soir

Conférence Populaire Gratuite

à l'AULA de l'Académie

LES PREMIÈRES CIVILISATIONS
par *M. G. Renaud*, juge d'instruction.

On désire mettre en pension, dans une bonne famille de la ville de Neuchâtel, une jeune fille de la Suisse allemande, qui désirerait avoir des leçons de français et de musique. Surveillance et soins maternels exigés.

Adresser les offres et conditions à M. Minder, secrétaire de préfecture, à Langnau (Berne).

ASSEMBLÉE PRÉPARATOIRE
DES
ÉLECTEURS LIBÉRAUX

JEUDI 31 JANVIER
à 8 1/2 heures du soir
au CERCLE LIBÉRAL

Ordre du jour :
Choix d'un candidat au Grand Conseil.

En ai-je reçu des coups de cet affreux *Met-à-Mort*, en ai-je reçu !... Plus qu'un ânon paresseux qu'on emmène à la foire!

Pauvre moi!

Et Georgette riait de son joli rire espiègle d'enfant gâté! Ce rire moqueur était si pur, si frais, si musical, il s'égrenait en cascades cristallines si limpides et si claires que, ma foi, j'oubliais les meurtrissures de mes épaules et ma rage honteuse faisait spontanément place à un sentiment d'admiration.

Je ne pouvais évidemment lutter de force avec cet invincible *Met-à-Mort*. Lutter de travail ou d'intelligence ne servait de rien. Je m'avisai d'écraser mon heureux rival par le luxe et l'opulence!

Vous devinez que nos parents, dans leur sage prudence, ne nous vêtaient pas de neuf pour aller à l'école. On donnait, au contraire, à user là les vieilles hardes, les vestes rapiécées, les pantalons râpés.

Paraître plus cossument habillé que les autres ne présentait donc pas une grande difficulté.

Ma résolution fut bientôt prise; il s'agissait de décider mes parents à délier les cordons de leur bourse pour me faire confectionner par le tailleur du coin une belle veste neuve.

Une belle veste! Je rêvai longtemps à sa couleur!

L'hésitation n'était plus permise; il fallait frapper un grand coup, un coup décisif et victorieux.

J'étudiai à part moi tous les tons de l'arc-en-ciel.

Le rouge me tentait, mais obtenir une veste de cette couleur éclatante me paraissait plus que problématique. Le bleu, le vert, l'indigo, le violet?... Non, pas assez voyant!

Je m'arrêtai au jaune. C'est riche, cette couleur-là, c'est somptueux, c'est royal! L'été approchait; je me décidai donc pour une veste de nankin.

Je me mis à l'œuvre sans plus tarder. C'est-à-dire que, chaque jour, à l'aide d'un canif ou en me frottant vigoureusement sur les pierres, j'aggravais l'état misérable de mes vêtements, élargissant sournoisement les trous, arrachant les boutonnières, m'inondant de taches de toute nature, etc., etc... Et je voyais peu à peu, non sans une joie secrète au cœur, diminuer la provision de mes vieilleries.

Dès que je jugeai le moment opportun, timidement, j'exprimai mon désir.

Ça n'alla pas tout seul, oh! non... Je dus prier, supplier, grogner, bouder. Je faillis tomber malade. Bref, pour trouver la paix, mes parents consentirent à satisfaire mon caprice baroque.

(*A suivre.*)

BUREAU D'AFFAIRES

ALBERT-HENRI VOUGA

2, ORANGERIE, 2

Contentieux. — Recouvrements. — Représentation dans les faillites. — Régie de fortunes et d'immeubles. — Renseignements commerciaux, etc.

PRÊTS d'argent sur simple signature, 5 % l'an. Remboursement dans 5 ans ou par mois. — **Discrétion.** — On fait avec la France et l'étranger.— Ecrire: **Directeur des Prêts,** 30, Boulevard Magenta, Paris.

SOCIÉTÉ DE MUSIQUE

SAMEDI 2 FÉVRIER 1889
à 8 heures du soir

TROISIÈME CONCERT

avec le concours de Mme

LYDIA HOLLM

soprano de Francfort

de Monsieur

AD. FISCHER

violoncelliste de Paris

et de

L'ORCHESTRE DE BERNE

sous la direction de

Monsieur A. KOCH

PROGRAMME :

Première partie

1. **Symphonie** en *si mineur* (inachevée). *Schubert.*
2. **Arie** de « Samson », pour chant avec orchestre. *Händel.*
3. **Concerto** en *la mineur*, pr violoncelle avec orchestre. *Saint-Saëns.*

Deuxième partie

4. **Ouverture** «Im Hochland». *N. Gade.*
5. *a*) **Adagio** en *ut majeur*. *Mozart.*
   b) **Tarentelle** en *la min.* *Ad. Fischer.*
   Pour violoncelle.
6. *a*) **Dans un bois.** *Mozart.*
   b) **Geheimes.** *Schubert.*
   c) **Aufträge.** *Schumann.*
   Pr chant avec piano.
7. **Ouverture** «La Vestale». *Spontini.*

PRIX DES PLACES:

Premières galeries et loges grillées, 3 fr. 50. — Parterre, 2 fr. 50. — Secondes galeries, 1 fr. 50.

Vente des billets.

La vente des billets aura lieu: ***Pour les actionnaires,*** le **vendredi,** à 11 heures du matin, dans la Petite Salle des Concerts, et, ***pour le public non-souscripteur :*** 1° Dès le **vendredi,** à 1 1/2 heure, jusqu'au **samedi soir,** au magasin de musique Sandoz-Lehmann; 2° Le soir du concert, à l'entrée de la salle.

Les portes s'ouvriront à 7 1/2 heures.

LEÇONS DE CHANT

Mademoiselle J. GOGNIAT, élève du Conservatoire de Milan, prendrait encore quelques élèves.

Méthode spéciale et recommandée.

ÉVOLE N° 3, 2me ÉTAGE.

Conférences de St-Blaise

Le jeudi 31 janvier 1889
à 8 heures du soir,
HOTEL COMMUNAL

VOYAGE AU CAP NORD
Par M. le Dr A. CHATELAIN.

ANCIENS - BELLETTRIENS

Seconde réunion d'hiver
le JEUDI 31 janvier 1889
à 7 1/2 h. du soir
à l'Hôtel du SOLEIL

Prière de s'inscrire auprès du caissier des Anciens-Bellettriens.

RHABILLAGES de MONTRES

OUVRAGE GARANTI

E. PIERREHUMBERT
Maison PIGUET
CORMONDRÈCHE

LEÇONS de français et d'anglais par une demoiselle diplômée. S'adresser rue du Rateau n° 1, 3me étage.

Maladies des Yeux

Le **Dr VERREY,** médecin-oculiste, reçoit **tous les jours** de 3 à 5 heures, **mercredi** et **samedi,** à 2 heures, **8, route de la Gare, Neuchâtel.**

ATTENTION !

Au Bas-de-Sachet, près de Cortaillod, **l'huilerie** fonctionne tous les jours, ainsi que la **scierie pour échalas.** — Travail prompt et soigné. — Prix *modérés.*

Se recommande,
Henri ROY-GASCARD.

Mme BANDERET, sage-femme

se recommande à l'honorable public et à sa clientèle pour ce qui concerne sa profession. Elle s'offre pour releveuse et garde-malade. Soins dévoués sont assurés. Son domicile est chez Mme Traub, rue des Bercles n° 3, 2me étage.

Une demoiselle d'une famille honorable, habitant un joli village d'Argovie, désire prendre en pension deux jeunes filles, pour apprendre l'allemand. — Ecole secondaire. — Soins affectueux et dévoués. — Prix: fr. 45 par mois. — Renseignements: Mme Gretillat-Schmitter, Côte 10, Neuchâtel.

PENSION OUVRIÈRE
HEIMAT

Dîner à 45 centimes (soupe, pain, viande et deux légumes).

CANTINES

114 Des personnes de bonne éducation, propriétaires d'une jolie campagne dans un des villages les plus rapprochés de la ville, recevraient quelques ***enfants ou jeunes filles en pension.*** Instruction et éducation soignées, soins maternels assurés. Excellentes références à disposition. S'adresser au bureau de cette feuille.

On cherche des Dépôts principaux

pour la vente des moutardes préparées exactement selon la manière de **Dijon, Düsseldorf** ou **Bordeaux.** Ces produits supérieurs **suisses** ne sont point inférieurs aux qualités étrangères et leur prix est considérablement plus avantageux que par achats directs. S'adresser à **Louis Bentz à Bâle.** (H. 189 Q.)

Café Français

CE SOIR

CONCERT

donné par

M. CUSSAC et
Mme CUSSAC, couple comique.
M. PASCALI, ténor et pianiste.
Mme PASCALI, chanteuse de genre.

ENTRÉE LIBRE

Café de l'Hôtel du FAUCON

Mercredi 30 et Jeudi 31 janvier
dès 8 heures

CONCERT

par la troupe française

FRÉJUS

Salle de Chant du Nouveau Collège

LUNDI 4 FEVRIER 1889
Portes: 7 1/2 heures. — Rideau: 8 h.

Soirée Théâtrale et Littéraire

donnée par la

SOCIÉTÉ THÉATRALE
DE NEUCHATEL

Programme :

Première partie

LE SOUS-PRÉFET
Comédie en un acte
par ALBIN VALABRÈGUE.

UN VILAIN MONSIEUR
Vaudeville en un acte
pr DECOURCELLE et TH. BARRIÈRE.

Seconde partie

La dernière heure d'André Chénier
Monologue dramatique
par LOUIS TOGNETTI.

LE DOSSIER DE ROSAFOL
Comédie-vaudeville en un acte
par LABICHE et DELACOUR.

PRIX DES PLACES : 60 Centimes

On peut se procurer des billets chez: Mlles Stucker, Au Petit Paris, rue de l'Hôpital, M. Ch. Petitpierre, débit de poudres, M. Chiffelle, coiffeur, Ecluse, Mlle Marthe, cabinet de lecture, Terreaux, auprès des membres de la Société et le soir de la représentation à l'entrée de la Salle.

Mlle Berthe GAY

3, TERREAUX, 3

Cours de dessin et de peinture. Classe le matin de 9 heures à midi.

Deutsche Kirchgemeinde Neuchâtel.

Verwaltung des Armenguts im Jahre 1888.

Einnahmen.

Besitzstand am 31. Dez. 1887	Fr.	676.27
In der Kirche Gesammeltes	»	1413.94
Sonstige Gaben u. Vermächtnisse	»	1053.40
Zins in der Sparkasse	»	32.55
Summe des Verfügbaren	Fr.	3176.16

Ausgaben.

Geldspenden an 42 Familien oder auch Einzelne	Fr.	648.25
Für Brod an 41	»	632.95
Sonstige Gutscheine an 23	»	250.80
Für Arzneien an 73	»	590.25
Für Holz und Torf an 64	»	397.15
Zusammen an 115 Arme	Fr.	2519.40
Dazu Einrückungsgebühren	»	3.60
Gesammtheit der Ausgaben	Fr.	2523.—
Kassarest am 31. Dez. 1888	»	653.16

Neuchâtel, im Januar 1889.

Im Namen des Kirchenvorstandes:
F. ECKLIN, Pfarrer.

Pour vente et achat de **Valeurs et Fonds publics** s'adresser à Jules Morel, agent de change, à Neuchâtel.

RÉUNION COMMERCIALE, 30 janvier 1889

	Prix fait	Demandé	Offert
Banque Commerciale	—	555	580
Crédit foncier neuchâtelois	—	595	—
Suisse-Occidentale	—	162,50	170
Immeuble Chatoney	—	560	—
Banque du Locle	—	627,50	—
Fabrique de télégraphes	—	—	150
Hôtel de Chaumont	—	105	—
La Neuchâteloise	—	420	—
Grande Brasserie	—	—	850
Fab. de ciment St-Sulpice	—	—	512,50
Société typographique	—	—	100
Fab. de ciment des Convers	—	—	—
Franco-Suisse obl., 3 3/4 %	—	440	445
Chaux-de-Fonds 4 1/2 nouv.	—	100,50	—
» 4 % »	—	100	—
Société technique 3 % 275/275	—	—	200
» » 3 % 500/500	—	—	470
Banque Cantonale 4 %	—	—	—
Etat de Neuchâtel 4 %	—	100,50	—
» » 4 1/2 %.	—	102	—
Oblig. Crédit foncier 4 1/2 %	—	101,50	102
Obligat. municip. 4 1/2 %	—	102	—
» » 4 %	—	—	—
» » 3 1/2 %	—	—	99
Lots municipaux	—	16	18
Ciment St-Sulpice 5 %	—	101	—
Grande Brasserie 4 1/2 %	—	100	—

NOUVELLES POLITIQUES

France

Paris, 30 janvier.

La situation. — M. Jacques à ses électeurs. — Afficheurs et affiches.

Certes, dans le parti républicain on ne s'attendait nullement à un aussi lamentable échec de la candidature Jacques. Mais il faut rendre cette justice aux hommes politiques de la gauche, qu'en dépit de la cruelle désillusion qu'ils ont dû éprouver, ils n'ont pas perdu confiance. Les organes orléanistes ont beau triompher bruyamment et conclure avec *le Soleil* que c'est la République qui est écrasée, que ce sont les républicains eux-mêmes qui ont posé la question de telle façon que la défaite est pour la République, il leur reste toujours à expliquer pour quel régime est la victoire, car le boulangisme peut difficilement être considéré comme une forme de gouvernement. Des journaux très engagés dans la campagne boulangiste se demandent avec une nuance de scepticisme ce que les boulangistes vont faire de leur triomphe. Tel le *Figaro*. Voilà, dit il, M. Boulanger sacré chef d'une République nouvelle ; mais de cette république il reste à trouver la formule, les organes et le personnel, — peu de chose comme on voit ! Le fait est que s'il plaisait aux trente-huit députés de Paris de donner leur démission, le boulangisme serait bien embarrassé de trouver trente-huit candidats et encore plus de les faire élire.

Mais l'heure n'est pas aux expériences de cette sorte. Le véritable vaincu de la journée du 27 c'est incontestablement M. Floquet, et le bruit de la retraite du cabinet a couru, hier et aujourd'hui. Heureusement, après la première heure d'affolement, la nuit a porté conseil et l'attitude calme autant que politique du président de la République a empêché qu'on ne greffât une crise ministérielle sur la crise politique. Car on ne peut nier, évidemment, l'existence d'une crise. Elle résulte de la confusion et du trouble profond qui règnent dans le parti républicain. Le *Journal des Débats* qui, à peu près seul dans la presse parisienne, a gardé toute sa liberté d'esprit pendant cette lutte électorale tumultueuse, fait remarquer fort à propos que l'élection de dimanche ne prouve pas plus, mais qu'elle prouve tout autant que les élections successives qui dans différents départements ont déjà abouti à la proclamation du même nom : à savoir que dans les masses conservatrices ou tout simplement indifférentes sur la forme du gouvernement, règne un sentiment profond d'impatience, d'irritation, de lassitude provoqué par le mauvais gouvernement, par la mauvaise administration, par la mauvaise politique des radicaux, par les progrès incessants du parti révolutionnaire, par le règne d'un parti qui ne représente qu'une minorité et une minorité turbulente, violente, désorganisatrice.

Ce malaise est réel ; et l'élection de M. Boulanger en est l'éclatante constatation. Quant au remède que comporte la situation, il serait à souhaiter qu'on recourût à d'autres moyens que ceux qui ont été essayés jusqu'ici, puisqu'ils sont manifestement demeurés vains. M. Floquet dira demain à la Chambre dans quelle direction le parti républicain et le gouvernement vont chercher à s'orienter.

***

On n'a pas encore le manifeste de remerciements du général Boulanger à ses 244 000 électeurs. Voici, en attendant, la lettre que M. Jacques vient d'adresser aux électeurs de la Seine :

Mes chers concitoyens,

J'ai eu, sans le rechercher, le grand honneur d'être présenté aux électeurs du département de la Seine par le Congrès, où n'entraient que des républicains. Ce choix, comme mes antécédents, signifiait : Protestation contre le retour au pouvoir personnel, concentration des forces républicaines pour la liberté, le travail et le progrès.

Je vous remercie des 162,000 suffrages par lesquels vous m'avez témoigné votre confiance et je reste après comme avant la lutte électorale le fidèle serviteur de la République.

***

Le premier rôle de l'élection du 27 janvier a été joué par les afficheurs. Il est donc intéressant de donner à leur sujet quelques détails statistiques.

Le général Boulanger avait donné l'entreprise de son affichage à des maisons différentes, mais surtout à MM. Bonnard-Bidault, Crespin, Drouard.

La maison Bonnard-Bidault a occupé 20 colleurs en pied, chefs d'équipes, et 80 hommes embauchés pour la circonstance. Elle ne s'est occupée que des quatre derniers jours pendant lesquels elle a placardé 80,000 affiches par jour ; elle a fait distribuer 1 million de prospectus-affiches à la main, 50,000 *République illustrée*, 60,000 brochures à rubans tricolores. De plus, pour divers comités boulangistes, 112,000 affiches.

La maison Crespin a posé 130,000 affiches dans les deux derniers jours. La maison Drouard fournit les mêmes chiffres.

Une seule maison — la maison Boslieu — a fait l'affichage de la candidature Jacques.

Chaque matin trente colleurs placardaient ensemble 18,000 affiches.

Vers la fin, la maison Boslieu a embauché, pour le collage, tous ceux qui se sont présentés. Dimanche, elle occupait 470 colleurs. Elle estime avoir collé 500,000 affiches, *la banlieue comprise*. C'est donc 200,000 affiches apposées rien qu'en deux jours.

Pour les deux candidats, il a été collé *un million deux cent mille affiches*. Un million de prospectus ont été distribués.

Deux millions de bulletins de vote au nom de M. Boulanger, un million huit cent mille au nom de Jacques, ont été imprimés.

On s'est livré à un vrai gaspillage d'affiches parfaitement inutile. On a pu compter à la Banque 67 affiches superposées et 85 à la Bourse.

Les colleurs d'affiches se sont cotisés pour offrir au général Boulanger un magnifique bouquet d'œillets rouges. Ils lui devaient bien cela. Ce qu'il y a de plus comique, c'est que les afficheurs jacquistes prennent part à cette manifestation. Une délégation ira porter le bouquet à l'hôtel de la rue Dumont-d'Urville.

Angleterre

Le député parnelliste O'Brien a été arrêté hier, dans un meeting que ses partisans avaient convoqué et où il a prononcé un discours assurant qu'aussitôt que l'*Home-rule* serait accordé à l'Irlande, la paix et l'amitié régneraient entre les Irlandais et les Anglais.

M. Sheehy, autre député parnelliste, a été arrêté à Limerick.

Autriche-Hongrie

La discussion de la loi militaire au Parlement hongrois, laquelle dure depuis *si longtemps, est enfin terminée*. La Chambre a adopté la nouvelle loi par 267 voix contre 141. On se rappelle que, ce qui a tant fait traîner la discussion en longueur, c'est le point du projet relatif à la prestation du serment et aux examens des officiers, qui auront lieu à l'avenir en allemand et non plus en hongrois.

CHRONIQUE DE L'ÉTRANGER

— Varsovie va prochainement posséder la première pharmacie tenue et gérée exclusivement par des femmes. C'est une doctoresse en pharmacie de l'université de Kiew, Mme Begouska, qui en sera la directrice et tous les aides et élèves seront des femmes.

— Une manifestation de soixante étudiants a eu lieu lundi soir à Paris. L'effigie de M. Boulanger a été brûlée sur la place de la Sorbonne. Des passants ont protesté ; une bagarre s'en est suivie. Une autre bagarre a eu lieu place Maubert ; des étudiants ont essayé de franchir les ponts pour aller manifester devant les bureaux de la *Presse*, mais ils ont été refoulés par la police.

NOUVELLES SUISSES

Tremblement de terre. — Une nouvelle secousse de tremblement de terre a été ressentie samedi, à midi et quart, dans la plupart des localités des cantons de St-Gall et d'Appenzell.

Grisons. — Dans toute l'année dernière il n'y a pas eu un seul décès à Pontresina.

Bulletin commercial.

Céréales. — Les marchés aux grains sont calmes et les cours restent sans changement. Les arrivages dans les ports français ont été peu importants pendant la dernière semaine. Ce fait joint à une grande modération dans les offres de la culture a occasionné une légère amélioration des prix sur les marchés des départements.

Vins. — Le calme continue à régner dans les vignobles de la Suisse romande.

On constate un peu plus d'activité dans les vignobles français. A Narbonne, on cote : 1rs crus de 29 à 32 fr. ; 2es crus 24 à 28 fr. ; crus ordinaires 19 à 23 fr. ; petits vins 13 à 18 fr. l'hectolitre.

Viande. — Voici à titre de comparaison les prix de la viande sur quelques marchés de la Suisse allemande et de l'étranger.

Zurich, 11 janvier : Bœuf 1 fr. 20 à 1 fr. 50 ; veau 1 fr. 80 ; porc 1 fr. 30 à 1 fr. 60 ; mouton 1 fr. 10 à 1 fr. 60 par kilog.

Berne, 8 janvier : bœuf 1 fr. à 1 fr. 20 ; veau 1 fr. à 1 fr. 40, porc 1 fr. 60 à 1 fr. 80 cent ; mouton 1 fr. 20 à 1 fr. 30 le kilog.

Thoune, 12 janvier : bœuf 1 fr. 20 à 1 fr. 30 ; veau 1 fr. 60 ; mouton 1 fr. 20 à 1 fr. 40 ; porc 1 fr. 60 par kilog.

Langenthal, 8 janvier : porc gras 89 cent. à 1 fr. ; veaux 80 cent. à 1 fr. 20 ; moutons 56 à 66 cent. par kilog. poids vivant ; bœuf 1 fr. à 1 fr. 20 ; veau 1 fr. 80 cent., mouton 1 fr. 40, porc 1 fr. 40 par kilog. poids net.

Paris, La Villette ; 21 janvier : bœuf 90 cent. à 1 fr. 40 ; vache 80 cent. à 1 fr. 32 cent. ; taureau 82 cent. à 1 fr. 22 ; veau 1 fr. 20 à 2 fr. 10 ; mouton 1 fr. 26 à 1 fr. 74 ; porc gras 1 fr. 14 à 1 fr. 32 cent.

(*Journal d'agriculture suisse.*)

CHRONIQUE NEUCHATELOISE

Le Conseil d'État a délégué aux obsèques de M. Antoine Carteret, conseiller d'Etat, à Genève, MM. Cornaz, conseiller aux Etats, Comtesse, conseiller national, et Clerc, chef des Départements de l'Instruction publique et des Cultes.

Les funérailles de M. Carteret auront lieu jeudi à 11 heures. Toutes les autorités y prendront part. Un bataillon formera la haie. Des salves d'artillerie seront tirées sur la Treille et au Jardin anglais.

L'honneur se rendra à la place Cornavin et le corps sera inhumé au cimetière du Petit-Saconnex.

M. Alexis Paris. — On écrit de Trieste au *Journal de Genève* :

« Notre petite colonie suisse a fait une grande perte par le décès du consul suisse, M. Alexis Paris, de Peseux, qui a succombé à la fleur de l'âge, mardi 22 courant, après une longue maladie. C'était un homme d'un rare mérite ; il jouissait non seulement de l'estime de ses concitoyens, qui trouvaient toujours chez lui un bienveillant appui et de bons conseils, mais aussi de tous les commerçants de notre place.

Doué d'une haute intelligence et d'une activité infatigable, il remplissait plusieurs fonctions dans diverses sociétés commerciales ou philanthropiques.

Sa dépouille mortelle a été transportée, le jeudi 24 courant, à sa dernière demeure, et les nombreux amis qui l'accompagnaient, ainsi que les regrets universels de tous ont témoigné de la haute considération dont il jouissait à Trieste. »

Générosité. — On nous écrit que, par testament olographe, M. François Clottu, quand vivait propriétaire à Hauterive, où il est décédé le 2 décembre 1888, a fait entre autres legs les suivants.

Aux pauvres d'Hauterive. .	Fr.	200
A l'Orphelinat Borel, à Dombresson	»	2000
A l'Hospice de la Côte . .	»	2000
A l'Hôpital de Landeyeux .	»	1000
A la commune d'Hauterive .	»	8000

Le revenu de ce dernier legs devra être affecté à la création d'une Ecole enfantine.

Assises criminelles. — A l'audience du mardi 29 janvier dernier est venue la cause de Ch.-H. Béguin, âgé de 29 ans, domicilié à Rochefort, et Ch.-Ulysse Sauser, âgé de 19 ans, de Sigriswyl, domicilié à Brot-Dessus, tous deux prévenus de coups et blessures volontaires, avec préméditation et guet-apens, et ayant occasionné la mort sans l'intention de la donner.

On se rappelle les péripéties du drame qui s'est déroulé à Rochefort le dimanche 28 octobre 1888. Trois individus en état d'ivresse, Béguin, Sauser et Paul Girard, entraient à 11 heures du soir à l'*Hôtel de Commune* à Rochefort, où était attablé le nommé Stöckli, tourbier aux Ponts-Martel.

Sauser qui avait été domestique chez Stöckli, reprocha à celui-ci d'avoir été mal nourri pendant toute la durée de son service chez lui. Stöckli riposta par un soufflet. Sauser se retira peu d'instants après avec Béguin et Girard, déclarant à Stöckli qu'il le retrouverait.

Sauser et Girard rentrèrent bientôt à l'hôtel de Commune, tandis que Béguin disparut momentanément. Sur ces entrefaites, Stöckli sortit de l'établissement et fut aussitôt suivi par Sauser et Girard.

Au moment où Stöckli s'engageait dans le sentier qui quitte la route cantonale, il fut assailli par Sauser qui le terrassa et le frappa à coups de talons sur la tête ; Béguin, embusqué près du sentier et armé d'un gourdin, accourt et frappe le malheureux Stöckli qu'on a retrouvé sur la route gisant dans son sang, le crâne fracturé.

Stöckli transféré à l'hôpital Pourtalès le 30 octobre, y succomba le 1er novembre à ses blessures.

Sauser et Girard nient en partie les faits, disant ne se souvenir de rien, et invoquant pour se disculper leur état complet d'ébriété. Girard a été simple témoin de la scène alors qu'il aurait pu intervenir en appelant au secours ; s'il est resté coi, c'est qu'il avait peur...

Après le réquisitoire de M. Jeanhenry et la plaidoirie de M. William Bourquin, le jury a rapporté un verdict de culpabilité, en vertu duquel la cour condamne Sauser à 4 ans de détention avec travail forcé et Béguin à 5 ans de travaux forcés.

Justice de paix. — M. Adrien Robert, à Neuchâtel, a été élu dimanche juge de paix de la circonscription des Ponts, à une très forte majorité. M. Robert avait déjà occupé ce poste pendant plusieurs années.

Société de tir. — Le comité central de la Société cantonale de tir s'est réuni lundi à Neuchâtel. Il s'est occupé entre autres questions du prochain tir cantonal et de l'assurance des marqueurs (cibarres), contre les accidents.

L'assemblée des délégués statuera en dernier ressort.

On nous dit que les Sociétés auxquelles revient l'organisation du prochain tir cantonal hésitent à se charger de l'entreprise.

CHRONIQUE LOCALE

Mardi soir, dans une remarquable conférence où la science et l'humour s'alliaient de la façon la plus heureuse, M. le docteur LeCoultre a fait œuvre une fois de plus encore d'érudit et de savant. Il entretenait son auditoire de l'avenir de la langue française.

Si le rôle du français comme langue universelle paraît définitivement terminé, il n'est en revanche guère probable qu'un autre idiome parvienne jamais à le supplanter dans son pays d'origine. Nous pouvons donc croire à l'existence du français au XXIe siècle. Mais la langue de cette époque sera infailliblement différente de celle d'aujourd'hui.

C'est à l'étude des changements qu'elle subira probablement que l'éminent conférencier a consacré la plus grande partie de son travail. Montrant par des exemples fort habilement choisis la transformation qui s'opère chaque jour dans le vocabulaire et la syntaxe de la langue, il a étudié les lois qui président à cette transformation, lois qui permettent de prédire la physionomie que présentera le français dans quelque 300 ans. L'orateur, qui a su stimuler l'attention de son auditoire par maint trait piquant, a terminé ce tableau des plus intéressants par quelques conseils pratiques dont on pourra sûrement faire son profit à Neuchâtel — en-Bray.

INFORMATIONS

*** Ce soir, à 5 heures, Salle circulaire, 2me conférence alpestre de M. Cérésole.

DERNIÈRES NOUVELLES

Paris, 30 janvier.

Le général Boulanger adresse une lettre aux électeurs de la Seine :

« Encore sous le coup de la profonde émotion où m'a laissé la merveilleuse manifestation de dimanche, dit-il, je ne veux cependant pas ajourner l'expression de ma reconnaissance à l'admirable population qui a marché si bravement en colonne serrée contre la coalition parlementaire composée de tous ceux qui se réclamaient audacieusement d'une république que leurs fautes, leur impuissance, leurs intrigues ont compromise si gravement. Jamais, sous aucun régime, campagne officielle d'attaques infâmes, de mensonges calculés et de menaces odieuses ne fut plus scandaleusement menée contre un candidat. Votre bulletin en main, vous avez d'un seul coup balayé les calomnies et les calomniateurs. Le parti républicain national, basé sur la probité des fonctionnaires et la sincérité du suffrage universel, est désormais fondé. La Chambre qui l'a combattu avec une fureur sans précédent n'a plus en face d'elle que la dissolution, à laquelle elle n'échappera pas.

» Electeurs de la Seine ! c'est à vous, à votre énerhie, à votre bon sens que la patrie, notre grande patrie, devra d'être débarrassée des parasites qui la dévorent tout en la déshonorant. La république est maintenant ouverte à tous les Français de bonne volonté. Qu'ils y entrent et que les autres en sortent ! Vive la France ! Vive la République ! »

Paris, 30 janvier.

M. Floquet, en recevant le bureau de l'extrême gauche, a déclaré qu'il avait songé à donner sa démission, mais qu'il y renonçait devant les intrigues et les attaques de ses adversaires. Il ira donc devant la Chambre s'expliquer complétement et réclamer un vote de confiance. Il est prêt à agir énergiquement et à déposer un projet complétant l'article 87 du code pénal pour la répression des attaques contre la Constitution et les pouvoirs publics et un projet réglementant l'affichage et le colportage.

M. Floquet croit que la dissolution de la Ligue des patriotes est inutile, car cela ne l'empêcherait pas de se reformer. Il a déclaré qu'il ne subordonnera pas le dépôt du projet sur le rétablissement du scrutin d'arrondissement au résultat de l'interpellation ; il le déposera en montant à la tribune.

Vienne, 30 janvier.

Le prince impérial d'Autriche, archiduc Rodolphe, est mort subitement à Meierling, près Bade.

L'archiduc ne laisse qu'une fille.

Vienne, 30 janvier.

Un supplément de la *Wiener Zeitung* donne les détails suivants sur la mort du prince impérial :

Avant-hier il s'était rendu avec plusieurs invités, entre autres le prince Philippe de Cobourg et le comte Hoyos à Meierling, pour une chasse. Déjà hier il se trouva un peu indisposé et n'assista pas au dîner de famille de la Hofburg. Ce matin, au moment où ses hôtes se réunissaient et demandaient le prince, ils apprirent avec une profonde douleur la triste nouvelle qu'il avait rendu le dernier soupir à la suite d'une attaque d'apoplexie.

Monsieur et Madame Tell Calame, leurs enfants Marie, Hélène et Edouard, et les familles Jeanneret, Sandoz, Borel et Jacot ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur chère fille, sœur et nièce,

Mademoiselle ANTOINETTE CALAME,

que Dieu a retirée à Lui, le 28 janvier, après une longue maladie, à l'âge de 26 ans.

L'enterrement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu jeudi 31 courant, à 1 heure après midi.

Domicile mortuaire : Terreaux n° 1.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.